

Compte rendu de séance

Séance du 9 Décembre 2019

L' an 2019 et le 9 Décembre à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du Conseil sous la présidence de
DUBOIS Thomas Maire

Présents : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : CHILD Nathalie, GOMERIEUX Francine, MARQUES Isabelle, PAROUTY Véronique, MM : BODEVING Jacky, CACHEUX Daniel, HACHET Christian, HARLE Daniel, LACIRE Jérôme, ROBERT Jean

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : FLOQUET Géraldine à M. LACIRE Jérôme, MAGNIEN Françoise à Mme GOMERIEUX Francine, QUEREUX-SBAI Delphine à Mme CHILD Nathalie
Excusé(s) : Mme MANGIN Claudia, MM : FREULON Jean-Louis, MONIER Guy

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 17
- Présents : 11

Date de la convocation : 03/12/2019

Date d'affichage : 03/12/2019

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme PAROUTY Véronique

POINT TRAVAUX : rues : Irma Noël, Jeanne d'arc, abbé Fendler, de la Barre, Saint Rémi, arbalète, abreuvoir, pressoir, accesibilité église, place AFN

Les plans sont présentés.

Les travaux d'enfouissement des fils électriques ont commencé.

Ensuite ce sera la voirie en commençant par le bas du village.

Coût total 1.300.000 € - A charge de la commune 200.000 €

Obligation d'enlever les arbres sur la placette pour contrainte technique du fait du déport sur la voirie de l'accès handicapés pour l'église.

1 seule voie partagée avec stationnement organisé sur le côté.

La rue aux abords de l'église sera pavée.

La plaque des Anciens combattants sera replacée à côté du Monument aux morts près de l'église. (Vu avec l'association des Anciens combattants).

Il est envisagé une réunion publique pour présenter le projet. En cas d'impossibilité, les plans seront mis à disposition de tous les habitants.

FIBRE OPTIQUE

Installation d'un NRO + 1 boîtier près du terrain de foot et 1 impasse Adenau.

La priorité sera donnée aux villages environnants ayant un faible réseau. Sillery devait être équipé en dernier (2023), mais le planning devrait être revu : intervention du Maire demandant un branchement pour Sillery pour 2020/2021.

CIRCULATION ROUTIERE

Interdiction à venir pour camion et voiture sur le parking de la Sucrerie de tourner à gauche.

Plainte d'habitants : nuisances sonores des camions de la Sucrerie qui passent à vide sur les bouches d'égout face à l'Intermarché => demande à la Préfecture d'interdire la circulation des camions de plus de 7 tonnes entre Sillery 2 et Pont Bellevue.

Problème de stationnement sur le voirie Rue de l'Image : Arrêté municipal à venir interdisant le stationnement sur la voirie.

Il est remarqué que ce problème se pose également dans d'autres rues du village.

BATIMENT ACTIVITES près du tennis

L'étude des sols a été réalisée.

Un point va être fait avec l'architecte.

LOTISSEMENTS FOYER REMOIS

2 projets :

1/ Route de Châlons (près de la déchetterie) :

1 bâtiment collectif locatif le long de la route (3 niveaux : 1er niveau RDV réservé aux stationnements et 30 logements sur 2 autres niveaux)

+ 18 parcelles en accession.

2/ Résidence Carré Bagatelle :

Top départ début 2020 ; 2 ans de construction . Livraison prévue fin 2022/ début 2023

L'offre accession a suscité beaucoup d'intérêts.

RDC réservé aux professionnels : ADMR + 1 Médecin + 1 micro-crèche.

A confirmer infirmières, orthophoniste, et peut être 2ème médecin non installé à ce jour à Sillery.

POINT RECHARGE ELECTRIQUE

Installation par le SIEM d'une borne pour recharge voiture électrique : 2 places de parking seront réservés le long de la place de l'Europe, proche du feu).

Financement par l'État.

CHEMINEMENT SILLERY/PUISIEULX

Complicé techniquement et coût élevé.

Le Cabinet est relancé pour étude.

CIMETIERE CIVIL

Les emplacements ont été identifiés : 272 concessions.

Recherche en cours des tombes non entretenues (1/3 semblent concernées) :

Arrêté à venir => si personne ne se fait connaître sur une période de 2 ans, la concession sera reprise.

Après contact avec une association sur la procédure, les ossements de ces tombes non entretenues seront placés dans la fosse commune avec noms des défunts.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE

Déposé dans les boîtes aux lettres

PLANTATION D'ARBRES

Place de l'Europe, le long de l'école maternelle.

RDV samedi 15 décembre 2019 à 9 h 30 place de la Mairie.

INFORMATIONS DIVERSES

- Mercredi 18 décembre 2019 : Noël des enfants des agents communaux

- Vœux du Maire le 24 janvier à 19h

En mairie, le 07/01/2020
Le Maire
Thomas DUBOIS

